

Reprise des travaux de construction du parc éolien en mer de Saint-Brieuc

Le 7 mars 2022

Lézardrieux / Saint-Brieuc / Paris - Le 7 mars 2022 – Ailes Marines annonce ce jour la reprise des travaux de construction du parc éolien en baie de Saint-Brieuc. Le navire Aeolus de la société Van Oord en charge de l'installation des pieux et des fondations des éoliennes travaillera sur zone sans interruption en 2022 et 2023. Le parc sera livré fin 2023.

La navigation sur la zone des travaux est réglementée par des arrêtés préfectoraux afin d'assurer la sécurité des marins et des usagers de la mer. Dans un premier temps, dans la continuité de 2021, les travaux seront localisés sur la partie nord-ouest du parc (<https://www.premar-atlantique.gouv.fr/uploads/atlantique/arretes/7153a83c41233fcd5cd8af5fbee167da.pdf>).

Ailes Marines a mis à disposition des outils d'information portant sur les travaux, consultables dans les capitaineries des Côtes-d'Armor et sur le site internet Ailes Marines (www.ailes-marines.bzh).

Trois phases de travaux entre 2022 et fin 2023

Depuis mars 2022 jusqu'en 2023, la société Van Oord poursuivra l'installation des pieux d'ancrage des fondations de type « jackets » (3 pieux par fondation).

En 2022, la société Van Oord procédera également à l'installation des premières fondations dont la production des composants par la société Navantia-Windar se poursuit sur le polder de Brest. Vingt-quatre fondations sont déjà assemblées et stockées sur le site de la société à Fene, en Espagne, et vingt-et-une fondations sont actuellement en cours de montage. Les premières fondations arriveront sur la zone du parc au début du deuxième semestre 2022.

Au cours du printemps, la société Saipem transportera et installera la sous-station électrique sur le site.

Parallèlement, la société Prysmian débutera l'installation et l'ensouillage des 90 km de câbles tripolaires sous-marins inter-éoliennes.

L'ensemble de ces phases de travaux mobilisera au pic d'activité plus d'une vingtaine de navires sur site.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des mesures de contrôle et de suivis environnementaux

En 2022, durant la phase des travaux en mer, Ailes Marines poursuivra les mesures de suivis environnementaux conformément aux prescriptions réglementaires incluant les suivis de bruit, de turbidité, des oiseaux et des mammifères marins, des chauves-souris, de la ressource halieutique, de la qualité des eaux et des sédiments.

De nouveaux suivis verront le jour sur les oiseaux de la baie. En effet, des Fous de Bassan et des Alcidés seront équipés de balises pour suivre leurs déplacements en Baie de Saint-Brieuc. Ces suivis engagés de manière progressive sur les dernières années sont réalisés par des bureaux d'études scientifiques environnementaux indépendants.

À propos d'Ailes Marines :

Lauréate d'un appel à projet national avec le projet de parc éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc, AILES MARINES est en charge du développement, de la construction, de l'installation et de l'exploitation du parc éolien en mer. Il s'agit d'une société par action simplifiée (SAS), détenue à 100% par IBERDROLA.

Les chiffres-clés du projet éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc :

- 75 km² de superficie
- 62 éoliennes Siemens Gamesa SG 8.0-167 DD de 8 MW
- 496 MW de puissance installée
- 1 820 GWh/an de production, soit la consommation annuelle en électricité de 835 000 habitants (chauffage compris)

Toutes les informations concernant le projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc développé par la société Ailes Marines sont disponibles sur le site <https://ailes-marines.bzh/>

Vous pouvez suivre l'actualité d'Ailes Marines sur twitter @AilesMarines

Contact presse : Ailes Marines

Agence Symorg
Jean-Christophe Labastugue
33- 06 03 45 11 37
contact@symorg.com